Recruter un apprenti ingénieur en Paysage

Une formation en alternance qui conjugue activité professionnelle en entreprise et enseignement au sein de l'Institut Agro Rennes-Angers

RECRUTER UN INGENIEUR APPRENTI, C'EST FORMER VOS FUTURS CADRES, POUR...

- Transmettre son savoir-faire,
- Améliorer la compétitivité de son entreprise grâce à la force d'innovation et les compétences nouvelles d'un jeune collaborateur,
- Former et ainsi faciliter le recrutement d'un ingénieur qui sera directement opérationnel scientifiquement, techniquement, commercialement et socialement à la fin de son apprentissage, imprégné de la culture de votre entreprise.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE

+ Exonération d'une partie des charges sociales,
+ Non-prise en compte des apprentis dans les effectifs.

LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

« Personne directement responsable de la formation de l'apprenti dans l'entreprise » il est majeur, titulaire d'un diplôme de bac+5 dans le domaine du paysage ou des domaines proches (agonomie, aménagement) et exerce une activité professionnelle en relation avec le diplôme depuis 1 an minimum, OU il bénéficie de 2 années d'expérience professionnelle en rapport avec le diplôme préparé par l'apprenti (chef d'entreprise, ...).

LA RÉMUNÉRATION

L'apprenti est rémunéré pour le travail effectué au cours du contrat (qu'il soit en entreprise ou en centre de formation). Ce salaire varie en fonction de l'âge de l'apprenti et de sa progression dans le cycle de formation.

Ancienneté dans le contrat	18-20 ans		21-25 ans		26 ans et plus	
	Pourcentage du SMIC	Coût annuel *	Pourcentage du SMIC	Coût annuel *	Pourcentage du SMIC	Coût annuel *
1re année	43 %	9 297	53 %	11 459	100 %	21 621,6
2e année	51 %	11 027	61 %	13 189		
3e année	67 %	14 486	78 %	16 865		

* Coût moyen annuel d'un apprenti ingénieur (hors aides et indemnités), en euros sur la base du SMIC brut annuel 01/01/2025 de 21 621,6 €.
Ce coût peut varier en fonction des conventions collectives.

Accueillir un apprenti ingénieur en Paysage

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Contrat à durée déterminée, de **3 ans**, dont une période d'essai de 45 jours en entreprise. Durant ces 3 années, l'apprenti passe en moyenne 96 semaines en entreprise (dont les congés payés) et 60 semaines dans le centre de formation. À compter du 1er juillet 2025, la **participation forfaitaire** de l'employeur est de **750 € par contrat**.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Un tuteur pédagogique suit l'apprenti tout au long de sa formation en alternance. Il peut venir en appui du maître d'apprentissage dans l'évaluation de l'apprenti en entreprise, la définition des missions...

UNE OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

Une mobilité obligatoire de l'apprenti à l'international de 12 semaines, sur les périodes en entreprise.

UNE FORMATION SPÉCIALISÉE EN PAYSAGE

+ **L'enseignement du projet de paysage est au cœur de notre formation.**
Socle commun à toutes les écoles de paysage, il aborde toute action d'aménagement / gestion / planification à plus ou moins long terme visant à améliorer le cadre de vie des populations en adéquation avec les qualités perçues et vécues d'un site ou d'un territoire.

Nous formons ainsi :

+ **Des paysagistes concepteurs** dotés des qualités de rigueur et des connaissances scientiques spéciques d'un **ingénieur**, aptes à travailler dans des espaces et des contextes variés.

+ **Des professionnels au cœur des enjeux du 21e siècle**
Développement durable, dérèglement climatique, végétal en ville, développement rural sont autant de thématiques actuelles inscrites en toile de fond de la formation. L'objectif étant d'agir sur les paysages, à l'interface entre nature et société en tant que médiateur, concepteur et réalisateur de projets inscrits au cœur des grandes mutations de notre époque.

LA PAROLE AUX MAÎTRES D'APPRENTISSAGE

« Je suis le responsable du bureau de paysage ARC EN TERRE, créé en 1987.
Six professionnels y sont employés dont cinq paysagistes concepteurs de 4 formationsdifférentes : ENSP Versailles, ENSPS Blois, l'Institut Agro Rennes-Angers, Gembloux. Nous répondons sur des sujets allant de la programmation aux études opérationnelles complètes en sites ruraux et urbains en Normandie et Île de France. Nous privilégions les traversées urbaines, les centres villes, les cimetières, les parcs urbains, les quartiers d'habitat, les espaces d'activités. La formation de l'Institut Agro Rennes-Angers permet aux étudiants de devenir rationnels, logiques et méthodiques et de savoir s'adapter aux situations diverses. J'ai décidé d'accueillir Franck en tant qu'apprenti parce qu'il était venu en stage auparavant à nos côtés. Nous allons continuer à partager la formation et le travail en agence. Franck est polyvalent et traite les données dans leur ensemble, de la phase d'étude jusqu'au suivi de chantier en passant par l'approche technique. Après son apprentissage, nous souhaitons l'embaucher en CDI. »

Denis Comont

© L'Institut Agro Rennes-Angers - Direction de la communication - Juin 2025

Pour plus de renseignements :

a.apprentissage@agrocampus-ouest.fr

EdgardPisani
Centre de Formation d'Apprentis
Agricole de Maine-et-Loire
Montreuil - Angers - Segré